

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de l'**assemblée publique de consultation** tenue le lundi 4 juillet 2022 à 18 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :
Monsieur Gérald Beaulieu, maire
Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1
Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4
Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5
Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Assemblée publique de consultation tenue sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est présent et agit à titre de secrétaire. Le directeur du service d'urbanisme de la MRC de La Matanie, Monsieur Olivier Banville et Madame Armelle Baga, conseillère en urbanisme, sont également présents à titre de personnes-ressource.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 06. Il remercie les gens de leur présence et leur souhaite la bienvenue. Trois (3) personnes sont présentes dans la salle.

2. Présentation des projets de règlement

Madame Armelle Baga, conseillère en urbanisme, en collaboration avec Monsieur Olivier Banville, urbaniste, fait la présentation des projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 2008-06-7 modifiant le zonage;
- Projet de règlement numéro 2012-07-2 modifiant les usages conditionnels.

Par ces projets de règlement, la municipalité souhaite autoriser la pêche touristique dans certaines zones agricoles, densifier la construction résidentielle en augmentant le nombre maximal d'étages (3) et de logements (12), améliorer son offre de logement à long terme en interdisant certaines locations de tourisme à court terme, diminuer les dimensions minimales des résidences unifamiliales hors du périmètre d'urbanisation et autoriser de nouveaux matériaux translucides pour les revêtements de toit.

Différentes questions soulevées durant la présentation sont répondues par les membres du conseil municipal et les représentants de la MRC de La Matanie.

3. Explication de la procédure d'approbation

Des explications sont également données aux personnes présentes sur la procédure d'approbation applicable à ces projets de règlement ainsi que des démarches à venir avant leur entrée en vigueur.

4. Période de questions du public sur ces projets de règlement

Les principales questions soulevées sont en lien avec l'interdiction de location à court terme des résidences de tourisme.

5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h55.

Gérald Beaulieu
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier